

**COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX**
41 100

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8

DATE DE CONVOCATION

27 janvier 2026

OBJET

**APPROBATION DU
COMPTE FINANCIER
UNIQUE (CFU) 2025
DU BUDGET
COMMUNAL**

N° 7-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DESVAUX Philippe, 1^{er} adjoint, en remplacement de Madame le Maire empêchée, conformément à l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mmes Corbin Martine, Provost Annick, Mrs Bertin Cyrille, Breton Patrice, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer Franck Wojnar Loïc

Excusées : Mme François Elodie, Norguet Sylvie,

Secrétaire de séance : M. Moyer Franck

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de Villiersfaux,

Vu le CFU 2025 de la commune de Villiersfaux,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le 1^{ER} adjoint, pour le maire empêché, a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de la doyenne de l'assemblée désignée Madame Annick Provost

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par la doyenne de l'assemblée : le 1^{ER} adjoint, pour le maire empêché, étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

	Investissement	Fonctionnement
Recettes ex 2025	96 867,12	215 206,21
Dépenses ex 2025	153 828,81	164 737,74
Résultat ex 2025	- 56 961,69	50 468,47
Résultat cumulé au 31/12/2024	47 197,83	297 963,87
Résultat de clôture	- 9 763,86	348 432,48
Solde restes à réaliser 2025	0	0
Résultat cumulé au 31/12/2025 (RAR compris)	- 9 763,86	348 432,48

- Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :
- APPROUVER, à l'unanimité, le CFU 2025 de la commune de Villiersfaux
 - DONNER pouvoir au 1^{ER} adjoint, pour le maire empêché, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au Registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :
Le 1^{ER} adjoint, pour le maire empêché,
M. Desvaux Philippe



La Présidente de séance

M. Provost Annick

PROVOST Annick

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AP', written over the printed name of M. Provost Annick.

Le secrétaire de séance

M. Moyer Franck

MOYER Franck

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'FM', written over the printed name of M. Moyer Franck.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
II					B1
Dépenses d'investissement - Vue détaillée					
Intitulé					
total chapitre 204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	0,00	8 454,00	0,00	8 454,00	0,00
2113	0,00	180,00	0,00	180,00	0,00
2151	0,00	118 766,64	0,00	118 766,64	0,00
21621	0,00	7 980,00	0,00	7 980,00	0,00
21848	0,00	883,20	0,00	883,20	0,00
total chapitre 21	138 790,00	136 263,84	0,00	136 263,84	2 526,16
total chapitre 22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	138 790,00	136 263,84	0,00	136 263,84	2 526,16
total chapitre 10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	0,00	17 564,97	0,00	17 564,97	0,00
total chapitre 16	17 565,00	17 564,97	0,00	17 564,97	0,03
total chapitre 18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	17 565,00	17 564,97	0,00	17 564,97	0,03
total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement	156 355,00	153 828,81	0,00	153 828,81	2 526,19

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 041-214102931-20260217-7-2026-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 03/03/2026
 Publication : 17/02/2026
 Pour l'autorité compétente en délégation



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

							II
							B1
Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)		
Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre en investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	156 355,00	153 828,81	0,00	153 828,81	2 526,19	2 526,19	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de la section d'investissement	156 355,00	153 828,81	0,00	153 828,81	2 526,19	2 526,19	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-7-2026-B1

Accès certifié exécutoire

Réception par le préfet 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente par téléprocédure



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

		II				
		B2				
Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
1323	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13251	0,00	2 660,00	0,00	2 660,00	0,00	
total chapitre 13	42 000,17	43 110,00	0,00	43 110,00	-1 109,83	
total chapitre 16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10222	0,00	53 658,18	0,00	53 658,18	0,00	
10226	0,00	98,94	0,00	98,94	0,00	
total chapitre 10	53 658,00	53 757,12	0,00	53 757,12	-99,12	
total chapitre 18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement	95 658,17	96 867,12	0,00	96 867,12	-1 208,95	
total chapitre 021	13 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 041	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente en délégation



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2
Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)		
	13 499,00	0,00	0,00	0,00	13 499,00		
Total des recettes d'investissement de l'exercice	109 157,17	96 867,12	0,00	96 867,12	12 290,05		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	47 197,83	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes de la section d'investissement	156 355,00	96 867,12	0,00	96 867,12	59 487,88		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-7-2026-B1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente approuvée et élue



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

Ayant exercé au cours de la gestion

du 27/01/2026

Comptable(s)

du 01/01/2025

le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Observations :

BOURGUEIL Florence (1018483271-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
DUPIN Gilles (1013689392-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 17/02/2026 par l'organe délibérant.
NORQUET Sylvie (snorguet-xt), DESVAUX PHILIPPE

A DDFIP DE LOIR-ET-CHER, le 28/01/2026

A VENDOME, le 29/01/2026

A VILLIERSFAUX, le 03/03/2026



V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 VOTES : Pour : 7
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Date de convocation : 27/01/2026

Présenté par Mme PROVOST Annick,
à VILLIERSFAUX, le 17/02/2026.

Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire,
à VILLIERSFAUX, le 17/02/2026.

Les membres du conseil municipal.

BRETON Patrice

BERTIN Cyrille

CORBIN Marine

DESSAUX Philippe

FRANÇOIS Elodie

Exonérée

LUCAS Thierry

MOYER Franck

PROVOST Annick

WOJNAR Eric

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en _____ préfecture, le 20/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

à Villiersfaux, le 20/02/2026



L'adjoint
 Pour le Maire
 P. Desaux



COMMUNE DE VILLIERSFAUX CA 2025 Simulation par défaut

Etat des RAR

	Prop.	Report	Vote	Budget Cumulé	Réalisations	Engagé	Reste à réaliser calculés	Reste à réaliser réalisés
Ch. 011				425 514,00	10 459,47			
				198 457,00	164 737,74			
Art. 6011								
Art. 60222								
Art. 6023								
Art. 60611				3 500,00	891,81			
Art. 60612				8 000,00	6 256,43			
Art. 60618				4 500,00				
Art. 60621				3 000,00				
Art. 60631				3 000,00	132,13			
Art. 60632				2 000,00	1 777,34			
Art. 60633				4 000,00	775,86			
Art. 6064				1 800,00				
Art. 6067				400,00				
Art. 6068				3 000,00	245,31			
Art. 611				8 000,00				
Art. 615221				25 000,00				
Art. 615228				3 000,00				
Art. 615231				60 000,00	16 606,65			
Art. 615232				15 000,00				
Art. 61558				2 057,00				
Art. 6156				4 500,00	3 349,60			
Art. 6161				4 000,00	3 723,48			
Art. 6168				500,00	301,20			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102951-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 03/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



SIMULAZIONE DE VILLIERSFAUX CA 2025 Simulation par défaut

Etat des RAR

	Prop.	Report	Vote	Budget Cumulé	Réalisations	Engagé	Reste à réaliser calculés	Reste à réaliser
Art. 6184				10 000,00				
Art. 6188				3 000,00	420,28			
Art. 62268				3 000,00	654,00			
Art. 6232				5 000,00	3 452,51			
Art. 6236				500,00				
Art. 6251				1 000,00				
Art. 6261				1 000,00				
Art. 6262				2 500,00	750,02			
Art. 6281				2 000,00	757,05			
Art. 6283				2 000,00				
Art. 6284				3 500,00	875,82			
Art. 62876				4 000,00	1 250,31			
Art. 6288				1 500,00				
Art. 63512				200,00	97,00			
Ch. 012				61 070,00	42 727,26			
Art. 6218					600,00			
Art. 6332				100,00	20,35			
Art. 6336				900,00	355,86			
Art. 6338				170,00				
Art. 64111				25 000,00	25 472,90			
Art. 64112					893,82			
Art. 64113				3 000,00				
Art. 64118				9 000,00	105,83			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-21410290-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 18/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNE DE VILLIERSFAUX CA 2025 Simulation par défaut

Etat des RAR

	Prop.	Report	Vote	Budget Cumulé	Réalisations	Engagé	Reste à réaliser calculés	Reste à réaliser
Art. 6451				4 000,00	2 350,49			
Art. 6453				11 000,00	3 593,04			
Art. 6455				3 000,00	6 482,85			
Art. 6456				2 500,00	2 246,62			
Art. 6474				1 000,00	338,00			
Art. 6475				1 000,00	267,50			
Art. 6478				400,00				
Ch. 014				10 000,00	1 320,00			
Art. 739211				10 000,00	1 320,00			
Ch. 023				13 499,00				
Art. 023				13 499,00				
Ch. 042								
Art. 6811								
Ch. 65				139 500,00	77 340,12			
Art. 65138				4 000,00				
Art. 65211								
Art. 65311				26 000,00	20 721,67			
Art. 65313				3 000,00	859,68			
Art. 65315				1 000,00				
Art. 65331				1 000,00	1 000,20			
Art. 6541				1 000,00				
Art. 65568				9 000,00	426,42			
Art. 657341				75 000,00	52 352,33			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-21410299-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 03/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNE DE VILLIERSFAUX CA 2025 Simulation par défaut

Etat des RAR

	Prop.	Report	Vote	Budget Cumulé	Réalisations	Engagé	Reste à réaliser calculés	Reste à réaliser
Art. 73111					19 760,30			
Art. 73114				97 000,00	108 991,00			
Art. 73123				97 000,00	108 778,00			
Ch. 74					213,00			
Art. 74111				29 550,13	61 236,24			
Art. 741121				20 000,00	33 008,00			
Art. 741124				3 000,00	10 092,00			
Art. 74132								
Art. 742				4 700,00	4 819,00			
Art. 744				1 850,00	1 850,05			
Art. 74718				0,13				
Art. 74833					3 103,00			
Art. 74836					7 917,19			
Art. 7484					447,00			
Ch. 75					2 753,53			
Art. 752								
Art. 75888					2 753,53			
Ch. 76					0,66			
Art. 761					0,66			
Ch. 77								
Art. 773								
INVESTISSEMENT					34 501,49			
DEPENSES				156 355,00	153 828,81			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 041-21410291-20260217-7-2026-01
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 03/03/2026
 Publication : 02/02/2026
 Pour l'autorité compétente par délégation



Etat des RAR

	Prop.	Report	Vote	Budget Cumulé	Réalisations	Engagé	Reste à réaliser calculés	Reste à réaliser
Ch. 16				17 565,00	17 564,97			
Art. 1641				17 565,00	17 564,97			
Ch. 21				138 790,00	135 263,84			
Art. 2112					8 454,00			
Art. 2113					180,00			
Art. 2128								
Art. 21312								
Art. 21318								
Art. 21351				20 000,00				
Art. 2151				110 000,00	118 705,04			
Art. 21534								
Art. 2158				5 000,00				
Art. 21621					7 980,00			
Art. 21848				1 790,00	883,20			
Art. 2188				2 000,00				
RECETTES				156 355,00	96 867,12			
Ch. 001				47 197,83				
Art. 001				47 197,83				
Ch. 021				13 499,00				
Art. 021				13 499,00				
Ch. 040								
Art. 28041583								
Ch. 041								

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
 041-21410292-20260217-7-2026-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 03/03/2026
 Publication : 02/2026
 Pour l'autorité Compétente par délégation



Etat des RAR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 041-214102901-20260217-7-2026-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 03/03/2026
 Publication : 13/02/2026
 Pour l'autorité compétente par délégation



	Prop.	Report	Vote	Budget Cumulé	Réalisations	Engagé	Reste à réaliser calculés	Reste à réaliser
Art. 10222								
Art. 10226				53 658,00	53 757,12			
Ch. 13				53 658,00	53 658,18			
Art. 1312					98,94			
Art. 13141								
Art. 1321				42 000,17	43 110,00			
Art. 1322								
Art. 1323				22 000,00	22 000,00			
Art. 13251				20 000,00	18 450,00			
Art. 1328				0,17				
Art. 13461								

le 23 janvier 2026

Le Maire, Sylvie NORGEUR





BUDGET PRINCIPAL

Note de présentation brève et synthétique

Du compte financier unique 2025

L'article L2313-1, L 3313-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

I .Contexte général

Populations légales (source Insee)

Population municipale au 1^{er} janvier 2025 : 246

Population comptée à part au 1^{er} janvier 2025 : 5

Population totale au 1^{er} janvier 2025 : 251

Produits des impôts de l'année 2025

Les membres du conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune et de les reporter pour l'année 2025.

- Taxe foncier (bâti) 47,93 % -Taxe foncière (non bâti) 59.34 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale sur foncier non bâti % : 13,65 %

Le produit des impôts est équivalent aux produits de l'année 2024.

II .Priorités du budget

L'objectif est de maîtriser les charges de fonctionnement afin de préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un montant de dépenses correspondant aux besoins de la commune.

Le budget est voté en même temps que le compte administratif de l'année antérieure.

III. Détail des sections

Section de Fonctionnement

Accusé de réception Le montant des dépenses de la section de fonctionnement : 164 737,74 €.

041-214102931-20260217-7-2026-BF

Accusé certifié exécutoire

1.1 Dépenses de fonctionnement

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Chapitre	CA 2024	CA 2025	variation en €
011 - Charges à caractère général	42 112,87	42 362,92	250.05
Personnel et frais assimilés	37 721,36	42 727,26	5005.90
Produits	1 320	1320	0
Charges de gestion courante	77 663,43	77 340,12	-323.31

66 – Charges financières	1 084	987,44	96.56
67 – charges spécifiques	343,66	0	343.66
042 – Opérations d'ordre	0	0	0
TOTAL	186 427,29	164 737,74	

Le montant des recettes de la section de fonctionnement : 215 206.21 €.

1.2 Recettes de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	CA 2025	variation en €
013 – atténuation de charges		7287.10	7287.10
70 – Produits des services, du domaine	17 193,31	10 546.38	6 646.93
73 – Impôts et taxes	26 001,70	24 391.30	-1610.40
731 – Fiscalité locale	110 551	108 991.00	-1560.00
74 – Dotations, subventions et participations	63 803,67	61 236.24	2567.43
75 – Autres produits de gestion courante	1 866,80	2 753.53	886.73
76 – produits financiers	0.72	0.66	- 0.06
77 – Produits exceptionnels	265,72		265.72
TOTAL			
002-Résultat de fonctionnement reporté	238 526,27	215 206.21	

Section d'investissement

Le montant des dépenses de la section d'investissement : 153 828.81 €.

1.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2024	CA 2025	variation en €
10 – Dotations, fonds divers et réserves			
16 – emprunts en euros	17 468,41	17 564.97	96.56
21 - Immobilisations corporelles	187 764,03	136 263.84	-51 500.19
23 – Immobilisations en cours			
041 – opérations patrimoniales			
TOTAL	205 232,44	153 828.81	
001 – Déficit d'investissement reporté			

Les travaux d'investissement réalisés pour 2025 sont des travaux de voirie sur tout le territoire communal.

Le montant des recettes de la section d'investissement : 96 867.12 €

1.2 Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2024	CA 2025	variation en €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	68 024,82	53 757.12	
13 - Subventions d'investissement	158 615,25	43 110.00	
16 - Emprunt			
040 - Opération d'ordre			
041 - Opérations patrimoniales			
001 – Résultat d'investissement reporté			
Investissement reporté	27 790.20	96 867.12	



La commune a obtenu diverses subventions :

- pour les travaux de voirie (dotation départementale de solidarité rurale et communauté d'agglomération Territoires Vendômois FACIL).

IV. Endettement de la commune

La commune a contracté 2 emprunts en 2022.

Eglise. Un emprunt de 140 000 € sur 15 ans au taux de 0,65%.

TRAVAUX EGLISE SAINT GEORGES

Références : 37055 000201033 03

Catégorie	Classique	Capital de départ	140 000,00
Nature	Fixe	Taux annuel	0,65
Organisme prêteur : Crédit Mutuel		Périodicité	Annuelle
ORLEANS		Nombre de remboursements	15
Date de la 1ère échéance : 31/03/2023		Année d'encaissement :	2022
		Affectation comptable :	1641 / 66111

Date	Restant Dû	Intérêts	Capital	Frais	Echéance
31/03/2023	140 000,00	910,00	8 916,00	0,00	9 826,00
31/03/2024	131 084,00	852,05	8 973,95	0,00	9 826,00
31/03/2025	122 110,05	793,72	9 032,28	0,00	9 826,00
31/03/2026	113 077,77	735,01	9 090,99	0,00	9 826,00
31/03/2027	103 986,78	675,91	9 150,09	0,00	9 826,00
31/03/2028	94 836,69	616,44	9 209,56	0,00	9 826,00
31/03/2029	85 627,13	556,58	9 269,42	0,00	9 826,00
31/03/2030	76 357,71	496,33	9 329,67	0,00	9 826,00
31/03/2031	67 028,04	435,68	9 390,32	0,00	9 826,00
31/03/2032	57 637,72	374,65	9 451,35	0,00	9 826,00
31/03/2033	48 186,37	313,21	9 512,79	0,00	9 826,00
31/03/2034	38 673,58	251,38	9 574,62	0,00	9 826,00
31/03/2035	29 098,96	189,14	9 636,86	0,00	9 826,00
31/03/2036	19 462,10	126,50	9 699,50	0,00	9 826,00
31/03/2037	9 762,60	63,46	9 762,54	0,00	9 826,00

Voirie. Un emprunt de 60 000 € sur 7 ans au taux de 0,45%

TRAVAUX VOIRIE VC N°9

Références : 37055 000201033 04

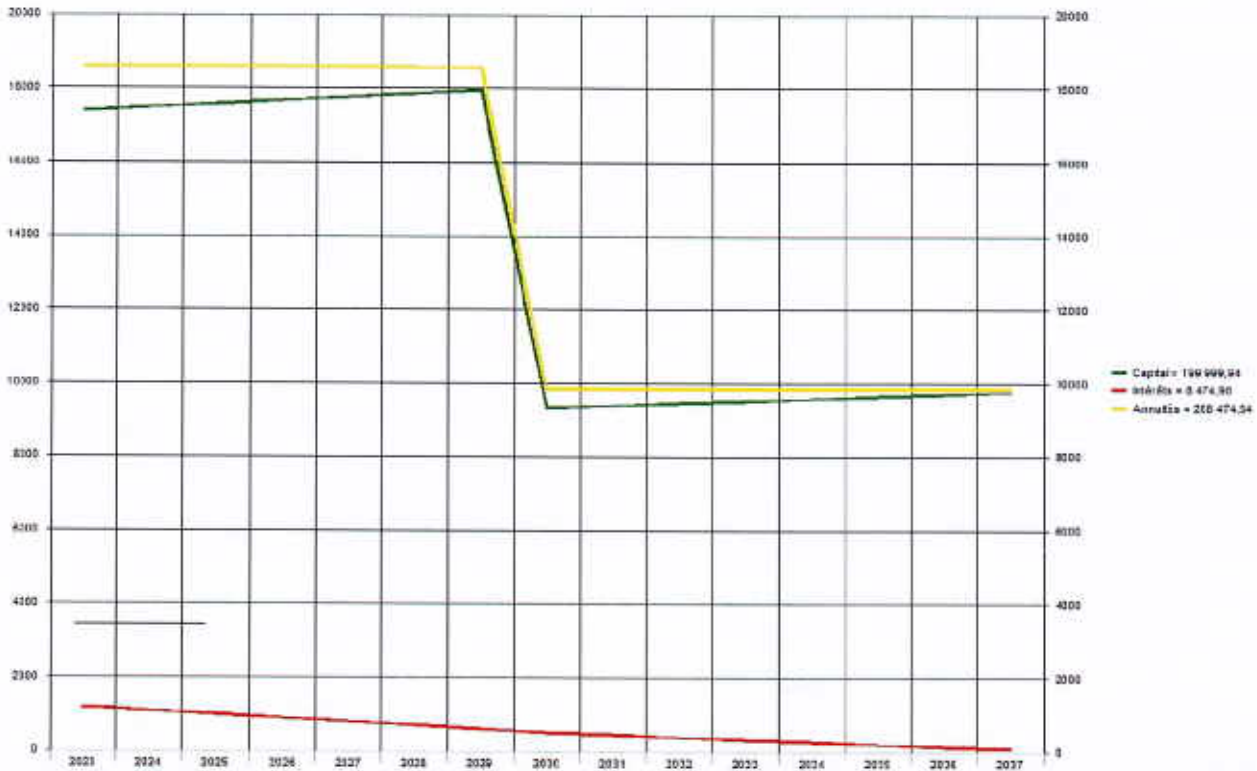
Catégorie	Classique	Capital de départ	60 000,00
Nature	Fixe	Taux annuel	0,45
Organisme prêteur : Crédit Mutuel		Périodicité	Annuelle
ORLEANS		Nombre de remboursements	7
Date de la 1ère échéance : 31/03/2023		Année d'encaissement :	2022
		Affectation comptable :	1641 / 66111

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Date	Restant Dû	Intérêts	Capital	Frais	Echéance
041-214162091-20260217-7-2026-07					
31/03/2023	60 000,00	270,00	8 456,41	0,00	8 726,41
31/03/2024	51 543,59	231,95	8 494,46	0,00	8 726,41
31/03/2025	43 049,13	193,72	8 532,69	0,00	8 726,41
31/03/2026	34 516,44	155,32	8 571,09	0,00	8 726,41
31/03/2027	25 945,35	116,75	8 609,66	0,00	8 726,41
31/03/2028	17 335,69	78,01	8 648,40	0,00	8 726,41
31/03/2029	8 687,29	39,09	8 687,29	0,00	8 726,38



ÉTAT PRÉVISIONNEL DE LA DETTE - 22300 COMMUNE DE VILLIERSFAUX



V. Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition votés par la commune n'ont pas subi d'augmentation depuis plus de 20 ans, les taux sont les suivants :

- Taxe sur le Foncier Bâti 47,93 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti 59.34 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale sur foncier non bâti % : 13,65 %

VII. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

Accusé de réception • M. Catherine Briot agent à temps non complet
041-214102931-20260217-7-2026-BE rédacteur fonction secrétaire de mairie 24/35^{ème}

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026
Publication : 17/02/2026

Les charges de personnel restent identiques à l'année précédente.

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Villiersfaux, le 17 février 2026

Le 1^{ER} adjoint, pour le maire, empêché
M. Desvaux Philippe

